

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT VAUDOIS 2022 – 2023

Le Championnat vaudois 2022-2023 prévoit des ligues séniors F2, M2, F3, M3, F4, M4, F5 et juniors M23, M20, M19, M18, M17, M15, M13.

Licences et feuilles de match

Lors d'un match, les personnes titulaires d'une licence valable et homologuée doivent faire établir leur identité à l'aide d'une pièce officielle. Sont autorisées pour l'identification les pièces officielles comme le passeport, la carte d'identité, le permis de conduire, l'abonnement demi-tarif CFF, SwissPass, etc. (où figurent tout au moins les données suivantes : date de naissance, prénom, nom et photographie). La présentation d'une photocopie couleur lisible du document d'identification est autorisée.

Des feuilles de matchs simplifiées peuvent être utilisées en 5L, 4L, M17 et M15.

Classement et qualification aux promotions/relégations

Le classement pour désigner les équipes participant aux matchs de promotion/relégation est déterminé selon l'art. 25 du règlement SVRV.

Le système de promotion/relégation est détaillé par ligue ci-après.

En cas de circonstances exceptionnelles, le comité de SVRV est habilité à revoir le mode de championnat et établir un classement en cours de saison sur la base des résultats déjà obtenus par les équipes

Tous les faits non prévus ou portant litige seront tranchés par le comité de SVRV conformément à l'art. 3 al. 4 du règlement SVRV.

Promotion/relégation – Match aller/retour

Sauf avis contraire mentionné dans le déroulement des ligues ci-dessous, les confrontations pour les promotions/relégations se dérouleront par des matchs aller-retour (voir calendrier en ligne). En cas d'égalité à l'issue de la seconde rencontre (1 victoire chacun avec le même nombre de sets remportés), celle-ci sera directement suivie d'un Golden Set à 15 points pour déterminer le vainqueur.

Qualification championnat suisse junior

Un tournoi régional de qualification (QCHS) sera organisé le dimanche 11 décembre 2022 pour désigner les équipes M15F, M16G, M17F, M18G, M19F, M20G, M23F et M23G (qualification d'une équipe par ligue) qui pourront participer au(x) journée(s) de qualification organisée(s) par Swiss Volley.

Arbitres/marqueurs

Les arbitres sont convoqués par SVRV pour les matchs joués en terre vaudoise et sont tenus de porter la **nouvelle** tenue officielle d'arbitre.

Sauf indication contraire mentionnée ci-dessous, le pécule d'arbitrage est payé par l'équipe recevante. Les honoraires d'arbitre sont définis dans le règlement SVRV.

L'arbitre saisi sans délai, dès la fin de la rencontre, le résultat du match dans le système et transmet la photo de la feuille de match selon l'art. 93 du règlement SVRV. La feuille de match originale doit être conservée jusqu'à la validation définitive du match dans le système.

Le marqueur est convoqué par l'équipe recevante (= équipe dans la salle de laquelle le(s) match(s) se jouent). Celle-ci fournit aussi le matériel de marquage et les ballons.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT VAUDOIS 2022 – 2023

Ligue F2

La ligue est composée de 12 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 22 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise et sera qualifiée pour les matchs de promotion en première ligue nationale selon les directives de Swiss Volley. En cas de désistement ou d'interdiction, le droit de disputer les matchs de promotion revient aux équipes qui suivent au classement, jusqu'à l'équipe classée au cinquième rang. Tout désistement doit être annoncé par écrit à la COC avant le dernier match en championnat régional de l'équipe.

Barragiste F2/F3 : 9^e Reléguée en F3 : 10^e, 11^e, 12^e

Ligue F3

La ligue est composée de 11 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 20 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise.

Promotion directe en F2 : 1^e

Barragiste F2/F3 : 2^e Barragiste F3/F4 : 7^e Reléguée en F4 : 8^e, 9^e, 10^e, 11^e

Ligue F4

La ligue est composée de 12 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 22 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise.

Promotion directe en F3 : 1^e

Barragiste F3/F4 : 2^e Barragiste F4/F5 : 6^e Reléguée en F5 : 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e

Ligue F5

La ligue est composée de 7 équipes. Le championnat se déroule sur 3 tours, soit 18 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise.

Promotion directe en F4 : 1^e

Barragiste F4/F5 : 2^e

Ligue M2

La ligue est composée de 7 équipes. Le championnat se déroule sur 3 tours, soit 18 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise et sera qualifiée pour les matchs de promotion en première ligue nationale selon les directives de Swiss Volley. En cas de désistement ou d'interdiction, le droit de disputer les matchs de promotion revient aux équipes qui suivent au classement, jusqu'à l'équipe classée au cinquième rang. Tout désistement doit être annoncé par écrit à la COC avant le dernier match en championnat régional de l'équipe.

Barragiste M2/M3: 6^e Reléguée en M3 : 7^e

Ligue M3

La ligue est composée de 10 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 18 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise.

Promotion directe en M2 : 1^e, 2^e, 3^e, 4^e

Barragiste M2/M3 : 5^e Barragiste M3/M4 : 9^e Reléguée en M4 : 10^e

Ligue M4

La ligue est composée de 10 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 18 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise.

Promotion directe en M3 : 1^e, 2^e, 3^e, 4^e

Barragiste M3/M4 : 5^e

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT VAUDOIS 2022 – 2023

Championnat M13 et M15 – Mixte

Les équipes, mixtes ou non, disputent un championnat sous forme de tournoi le mercredi aux dates indiquées sur le site internet avec les équipes inscrites au préalable.

Elles peuvent être complétées si besoin sur place. La présentation d'une liste des participants peut être exigée.

Les matchs peuvent être arbitrés et marqués par des jeunes arbitres formés par SVRV (arbitres jeunesse). Chaque équipe engage alors la somme de CHF 10.- par tournoi, répartie entre l'arbitre et le marqueur.

Ligue M17 – Mixte 12 équipes

La ligue est composée de 2 groupes A et B de 6 équipes chacun qui disputent un championnat sur 2 tours, soit 10 matchs, sous forme de tournoi à 3 équipes en 2 sets gagnants (2 premiers sets à 25 pts et 3^e à 15 pts). A la fin de l'année 2022, 2 groupes sont reformés sur la base du classement, tous résultats confondus : un groupe fort (M17_1) et un groupe moins fort (M17_2) de 6 équipes chacun. La 2^e partie de ce championnat se déroule sous la même forme que la 1^e partie, avec des matchs joués aux dates suivantes : 14.01.23, 28.01.23, 25.02.23, 04.03.23, 18.03.23.

Pour les matchs opposant des équipes féminines/mixtes, la hauteur du filet se situe à 2,24 m.

Les matchs sont arbitrés et marqués par des jeunes arbitres formés par SVRV (arbitres jeunesse).

Chaque équipe engage la somme de CHF 20.- par match, répartie entre l'arbitre et le marqueur.

Le club où se déroule le(s) match(s) convoque ces arbitres selon la liste fournie sur le site internet.

Des arbitres licenciés peuvent officier.

Le responsable de l'équipe nommée en premier est responsable de saisir le résultat du match dans le système, le responsable de l'équipe où se déroule(nt) le(s) match(s) est responsable de transmettre une photo de la feuille de match selon l'art. 93 du règlement SVRV. Il conserve la feuille de match originale jusqu'à la validation définitive du match dans le système.

Le champion vaudois M17F et M16G sera déterminé sur la base du classement M17_1, tous résultats confondus. Les équipes mixtes sont considérées comme des équipes M16G. Les éventuelles équipes M17F qui deviendraient mixtes en cours de saison ne peuvent plus prétendre au titre d'équipe championne vaudoise M17F.

Ligue M18G – 6 équipes

La ligue est composée de 6 équipes qui disputent un championnat sur 4 tours, soit 20 matchs, sous forme de tournoi à 3 équipes en 2 sets gagnants (2 premiers sets à 25 pts et 3^e à 15 pts).

Le pécule d'arbitrage de CHF 50.- par match est payé par moitié par chaque équipe.

L'équipe en tête du classement sera déclarée championne vaudoise M18G.

Ligue M20G – 9 équipes

La ligue est composée de 9 équipes qui disputent un championnat ordinaire sur 2 tours, soit 16 matchs. Les matchs se jouent en 3 sets gagnants.

Le pécule d'arbitrage de CHF 70.- par match est payé par l'équipe recevante.

L'équipe en tête du classement sera déclarée championne vaudoise M20G.

Ligue M19F1 – 6 équipes

Ces équipes disputent un championnat ordinaire sur 3 tours, soit 15 matchs. Les matchs se jouent en 3 sets gagnants.

L'équipe en tête de classement sera déclarée championne vaudoise M19F1. Une équipe mixte ne peut pas prétendre à ce titre.

Ligue M19F2 – 7 équipes

Ces équipes disputent un championnat ordinaire sur 3 tours, soit 18 matchs. Les matchs se jouent en 3 sets gagnants.

L'équipe en tête de classement sera déclarée championne vaudoise M19F2.

Ligue M23F – 10 équipes

Ces équipes disputent un championnat ordinaire sur 2 tours, soit 18 matchs. Les matchs se jouent en 3 sets gagnants.

L'équipe en tête de classement sera déclarée championne vaudoise M23F.